

## Pôle EDEIS- accompagnement des EANA Equipe Départementale d'Enseignants pour l'Inclusion Scolaire

Pilotage IEN école inclusive : Dominique Cerda

Coordination : conseillère pédagogique Ecole inclusive Tulle Vézère

Lieu d'implantation : Ecole primaire Arnac Pompadour

### Les missions

- Accompagner l'inclusion scolaire des élèves EANA et des élèves à besoins éducatifs particuliers en classe ordinaire.
- Conseiller les enseignants sur la mise en œuvre d'adaptations pédagogiques facilitant l'accès aux apprentissages et au français langue de scolarisation.
- Observer et évaluer les besoins des élèves afin de proposer des aménagements pédagogiques adaptés.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du MOPPS lorsque l'élève bénéficie d'une notification ou d'un dossier MDPH en cours.
- Accompagner les AESH dans leur posture professionnelle et les gestes favorisant l'inclusion.
- Travailler en partenariat avec les équipes éducatives et les structures d'accueil des familles (CADA, associations, partenaires médico-sociaux).
- Contribuer à sécuriser le parcours scolaire et l'intégration des élèves nouvellement arrivés.
- Être une personne ressource pour les équipes enseignantes :
  - En proposant les adaptations pédagogiques répondant aux besoins des élèves.
  - En apportant leur expertise et en faisant partager leur expérience dans l'accompagnement d'élèves en situation de handicap, lors d'actions de formation.

### Les procédures et natures des interventions

- **L'enseignant du pôle EDEIS intervenant auprès d'élèves du CADA :**

- Rencontre l'enseignant de la classe afin d'échanger sur les difficultés rencontrées par l'élève, notamment liées à la maîtrise de la langue française et au parcours scolaire antérieur.
- Observe l'élève dans la classe et partage son analyse avec l'enseignant.
- Aide à la lecture croisée des difficultés et à la réflexion sur les besoins de l'élève et les aménagements nécessaires : adaptation des supports, simplification des consignes, aides visuelles, accès à la langue de scolarisation.
- Aide et participe à la conception d'adaptations pédagogiques (supports, contenus, aménagements spécifiques liés au temps ou à l'espace).
- Peut contribuer à l'élaboration de progressions individualisées favorisant l'accès aux apprentissages.

- **Modalités de suivi des EANA :**

- Suivi de régulation : suivi en présentiel (réunion de concertation) ou sous forme d'échanges par mails/téléphone ou par des visites régulières définies.
- Aide régulière auprès de l'élève et de l'enseignant dans le cadre de la classe pour la mise en œuvre des adaptations pédagogiques : étayage en contexte auprès de l'élève / groupe de besoins, remédiation / co-intervention ....
- Aide auprès des AESH (pour élèves en situation de handicap):

- **Aide administrative**

- L'enseignant du pôle peut aider l'enseignant qui accueille l'élève EANA et /ou en situation de handicap à la complétude de documents tels que : le GEVASCO, le MOPPS, la PAOA et participe aux Equipes de Suivi de Scolarisation en apportant son expertise et en rendant compte de son accompagnement.

- **Rôle auprès des partenaires**

- L'enseignant du pôle peut aussi aider à l'articulation des interventions des structures extérieures

accompagnantes définies dans le cadre de l'ESS et entrer en communication avec elles quand ceci est possible.

Il peut également faciliter le lien avec les **structures d'accueil des familles (CADA, associations, partenaires sociaux ou médico-sociaux)** afin de soutenir la scolarisation et l'inclusion des élèves nouvellement arrivés.